



DECISION DU MAIRE 2024-02

DÉTERMINATION DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE EN CHARGE DE LA VENTE DU BIEN CADASTRÉ B-1590

Le Maire de la Commune de Villars-Colmars

VU le code Général des Collectivités territoriales et notamment les dispositions du 2° de l'article L.2122-22 issue de la loi 2015-991 du 7 août 2015, qui dispose que le Maire peut « prendre toute décision concernant le préparation, la passation, l'exécution des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020/06/02 du 13 juillet 2020 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

VU la délibération de principe N°DE-2024-0048-01 du 15 mars 2024.

VU la publication de la consultation déposée le 4 avril 2024 sur le site www.achat-public.com.

VU les 2 candidatures reçues.

VU le rapport d'analyse des offres en date du 13 mai 2024.

CONSIDERANT que la proposition de l'agence VERDON IMMOBILIER est la mieux-disante au regard des critères d'analyse des offres.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer le mandat de vente du bien cadastré B-1590, 90, montée des Genêts à Villars-Colmars à l'agence Immobilière VERDON IMMOBILIER, représentée par M. François MARTEL, sis 7, Place Charles Bron 04170 SAINT ANDRÉ LES ALPES

Article 2 : Cette décision sera communiquée lors du prochain Conseil Municipal.

Article 3 : Madame La Secrétaire Générale de Mairie est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera rendue exécutoire après publication et transmission au représentant de l'Etat dans le département.



ALPES DE HAUTE-PROVENCE
MAIRIE DE VILLARS-COLMARS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fait à Villars-Colmars le 13 mai 2024

Le Maire,

Laurent ROUX



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Mairie de Villars-Colmars
14, place de la Mairie
04370 VILLARS-COLMARS
Tel : 04.92.83.43.01
Mel : mairievillarscolmars@wanadoo.fr

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CASTELLANE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/05/2024 004-210402400-20240513-DEC2024_02-CC